



Jeunes Agriculteurs de la Nièvre
25 BD Léon Blum
58000 Nevers
07.86.95.37.96
cdja58@orange.fr

A : Mme Bernadette COSTE,
commissaire enquêtrice.

à Nevers, le 06 mars 2023.

Objet : Enquête publique Saint-Péreuse.

Madame la commissaire enquêtrice,

En septembre dernier, lors des Terres de Jim à Outarville, le président de la république Emmanuel Macron tenait ces propos : la « souveraineté agricole et alimentaire » est « absolument indispensable » et « on a besoin de tous nos compatriotes pour qu'ils comprennent qu'acheter français, consommer français, aimer notre agriculture, c'est la clé pour garder cette souveraineté ».

Hors, aujourd'hui, un poulet sur deux consommé en France est importé notamment de Belgique, du Brésil, de Pologne, d'Ukraine... Il faut savoir que la ferme avicole moyenne française compte 2 bâtiments pour 40000 volailles sur 2300 m² de surface de production soit 3 fois moins que la moyenne des fermes européennes et 50 fois moins que les fermes avicoles dans des pays comme le Brésil, la Thaïlande ou l'Ukraine où les unités de productions atteignent régulièrement les 2 millions de volailles.

Chaque année la consommation de volailles progresse, et elle a doublé en 20 ans. Il est donc indispensable que nous soutenions le développement des élevages français si nous souhaitons parvenir au désir de souveraineté alimentaire, d'autant plus qu'en 2022, la production française de volailles a chuté d'environ 10 %, en raison de la crise de l'influenza aviaire. Cette chute étant compensée par des importations.

Par ailleurs, les consommations françaises de volailles Bio ou Label Rouge diminuent respectivement de 25 et 9 % en 2022, ce qui prouve que les actes d'achats des consommateurs, dont le pouvoir d'achat s'effrite de jour en jour, sont parfois bien loin de leurs déclarations de bonnes intentions et des discours politique.

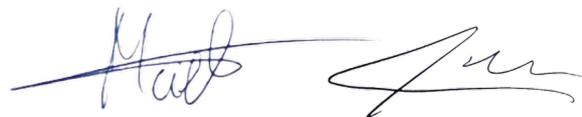
Régulièrement, l'agriculture française est décrite comme étant l'une des meilleures au monde grâce à sa technicité, sa diversité, sa sécurité sanitaire... Nous JA, pensons que chaque système de production (Biologique, Label Rouge, standard) a sa place au sein de notre agriculture pour que l'offre de produits soit la plus variée et diversifiée possible afin que chaque consommateur puisse réaliser ses achats en fonction de ses convictions et de ses moyens.

Les réglementations françaises et européennes sont strictes et imposent d'elles-mêmes un respect de l'environnement, du bien-être animal, des normes sanitaires et des tiers qui nous entourent. Nous ne doutons en aucun cas que le GAEC des Jonquilles puisse bafouer toutes ces règles surtout sur un dossier soumis à autorisation préfectorale.

C'est pour cela que nous soutenons sans ambiguïté ce projet porté par le GAEC des Jonquilles qui est une exploitation familiale comptant trois associés dont deux jeunes agriculteurs participants tous activement à la vie économique et au développement de notre territoire. Nous soutenons également tous les projets qu'ils soient en agriculture biologique, certifiée ou standard et qui permettent de participer à l'atteinte de l'autonomie alimentaire tant qu'ils respectent l'ensemble de la réglementation en vigueur.

Pour terminer, nous condamnons tout type d'intimidation, de rumeurs, de pression morale qui pourraient pousser ou contraindre des agriculteurs à abandonner leurs projets et/ou leur métier. La ferme France se meurt à petit feu, nous avons besoin d'une agriculture forte qui va de l'avant.

Pour les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre, Benjamin MAILLAULT et Simon GAUCHE, Co-Présidents des JA58.

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is 'Mailault' and the signature on the right is 'Gauche'. Both are written in a cursive, flowing style.